



DEUXIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session
de la 58^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 27 mai 2015

COMPOSITION DU COMITÉ

M. LePage, président
M. Ames, vice-président
M. Albert
M. Chiasson
M^{me} Harris
M. Bernard LeBlanc

M. Roussel
M. K. MacDonald
M^{me} Shephard
M. Stewart
M. Coon

le 27 mai 2015

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son deuxième rapport.

Le comité s'est réuni le 26 mai 2015 et a étudié les projets de loi suivants :

- 17, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur ;*
- 25, *Loi modifiant la Loi sur l'apprentissage et la certification professionnelle ;*
- 29, *Loi modifiant la Loi sur la Commission des services financiers et des services aux consommateurs ;*

et il en fait rapport sans amendement.

Le comité a également étudié le projet de loi :

- 33, *Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des pompiers;*

et il accomplit une partie du travail à ce sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Gilles LePage, député